

# Projet éolien de Chasseradès

## Livret d'information

Novembre 2020

[www.parc-eolien-chasserades.fr](http://www.parc-eolien-chasserades.fr)



# SOMMAIRE

---

|  |    |
|--|----|
| -Préambule.....                                      | 2  |
| - La société Volkswind.....                          | 2  |
| -L'éolien.....                                       | 3  |
| - Un parc éolien.....                                | 5  |
| - Les démarches d'un projet.....                     | 6  |
| - Historique du projet.....                          | 7  |
| - Pourquoi un projet éolien sur votre commune ?..... | 8  |
| - Le projet retenu.....                              | 10 |
| - L'étude naturaliste.....                           | 12 |
| - L'étude paysagère.....                             | 13 |
| - L'étude acoustique.....                            | 19 |
| - Les retombées économiques.....                     | 21 |
| - Acceptabilité de l'éolien.....                     | 22 |
| - La concertation.....                               | 23 |
| - L'éolien en questions.....                         | 24 |
| - Bibliographie / Webographie / Glossaire.....       | 28 |



## Préambule

---

La société **Volkswind France** souhaite, via ce livret, vous faire état de l'avancement du projet éolien sur la commune de Mont-Lozère-et-Goulet.

Depuis 2011, Volkswind France a réalisé une étude de préfaisabilité au lieu-dit « Le Moure des Coufours » qui s'est révélé propice à la poursuite des réflexions. En effet, cette zone est en dehors des servitudes techniques, sensibilités paysagères et naturalistes identifiées au niveau régional.

Ces éléments ne présagent en rien de la faisabilité d'un projet, c'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans des études poussées afin de définir clairement si un projet éolien pourrait à terme être implanté et dans quelles conditions. Ainsi, des études naturalistes, acoustiques et paysagère ont été effectuées.

Lorsque nous avons eu suffisamment d'éléments à présenter, une exposition d'information à la salle communale de Chasseradès a été organisée du 20 au 30 novembre 2019.

A travers ce livret, Volkswind souhaite donc vous informer sur l'état actuel du projet et l'implantation qui a finalement été retenue.

## La société Volkswind

---

Créée en 2001, **Volkswind France** est une entreprise française, spécialisée dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens.

En 2015, afin de soutenir une croissance importante, la société a intégré le groupe Axpo spécialiste de la production, du traitement et de la commercialisation d'énergie en Europe.

En 2020 Volkswind France comptabilise 47 parcs éoliens construits sur le territoire national (soit 696,6 MW et 299 éoliennes).

**La raréfaction des ressources et le changement climatique nous imposent de modifier fortement nos manières de consommer et de produire de l'énergie.** En effet l'utilisation massive d'énergies fossiles a engendré un relâchement important de gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement de la planète.



**Une transition énergétique semble donc indispensable** et les énergies renouvelables constituent une réelle opportunité pour répondre à une partie de nos besoins énergétiques dans le respect d'impératifs environnementaux, sociaux, économiques, stratégiques et éthiques.

### *L'énergie éolienne*

En plus d'être une énergie connue, maîtrisée et fiable, l'énergie éolienne cumule plusieurs avantages :

- **Inépuisable** : 3 régimes de vent distincts couvrent le territoire français.
- **Propre** : après 12 mois d'exploitation, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la fabrication, aux transports, à la construction et au démantèlement sont compensées. <sup>(1)</sup>
- **Sûre** : Pas de déchets dangereux. <sup>(1)</sup>
- L'éolienne est **recyclable** à 98 %. <sup>(1)</sup>
- 1 MW produit équivaut à la consommation de 1000 personnes.
- **Compatible avec d'autres activités** comme l'agriculture.
- **Prix concurrentiel** de l'électricité.
- **Créatrice d'emploi** locaux. <sup>(1)</sup>

**L'énergie du vent s'inscrit donc parfaitement dans la problématique de la transition énergétique.**

<sup>(1)</sup> voir p28

## Objectifs et lois pour la transition énergétique

### Au niveau international :

- **Protocole de Kyoto (1997) :**
  - Réduction des gaz à effet de serre
  - - 8% en 2012 par rapport à 1990
  - Engagement prolongé à 2020
- **Accord de Paris (2015) :**
  - Réduction des GES
  - Désinvestissement des énergies fossiles
  - Neutralité carbone



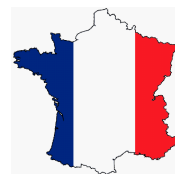
### Au niveau européen :

- **Paquet énergie climat (2008) :**
  - 20% d'EnR dans le mix énergétique
  - -20% d'émissions de CO2
  - +20% d'efficacité énergétique
- **Révision de 2018 :**
  - -40% d'émission de GES par rapport à 1990
  - 32% d'EnR dans le mix énergétique
  - 32,5% d'efficacité énergétique



### Au niveau national :

- **Loi POPE (2005) :**
  - Contribuer à l'indépendance énergétique et garantir la sécurité d'approvisionnement
  - Assurer un prix compétitif de l'énergie
  - Préserver la santé humaine et l'environnement
  - Assurer un accès à l'énergie pour tous
- **Grenelle I et II (2009/2010)**
  - Diviser par un facteur 4 d'émissions de GES en 2050 par rapport à 1990 engagement « Facteur 4 »
- **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**
  - 36% d'ENR dans le mix électrique français en 2028, dont 31% d'origine éolienne (fourchette haute)
  - 24 100 MW pour l'éolien terrestre en 2023
  - 33 200 à 34 700 MW pour l'éolien terrestre en 2028



### Au niveau régional :

- **SRADDET Occitanie :**
  - Objectif de 3600 MW installés à l'horizon 2030, 45% de l'objectif réalisé au 31 mars 2020, soit 1 640 MW installés.

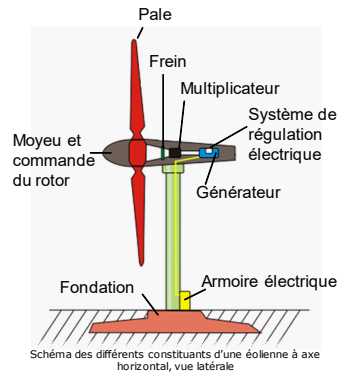


# Un parc éolien

## L'éolienne

Version moderne du moulin à vent, une éolienne récupère l'énergie cinétique du vent qu'elle transforme en énergie mécanique grâce aux pales. Cette énergie mécanique entraîne, via le moyeu, une génératrice qui crée un courant électrique.

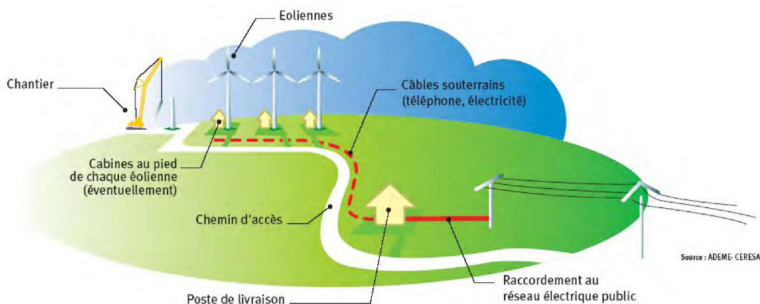
L'électricité produite est ensuite traitée par un convertisseur avant d'être injectée sur le réseau de distribution.



**L'éolien est une énergie qui utilise peu d'espace au sol par rapport aux autres énergies.** Une éolienne occupe au sol une surface de 2 500 m<sup>2</sup> soit 0,25 ha pour une puissance d'environ 3 MW.

De part cette faible emprise au sol, une éolienne est compatible avec l'exploitation agricole de la parcelle. Certains agriculteurs cultivent jusqu'à trois mètres de la base du mât (cf. photographie).

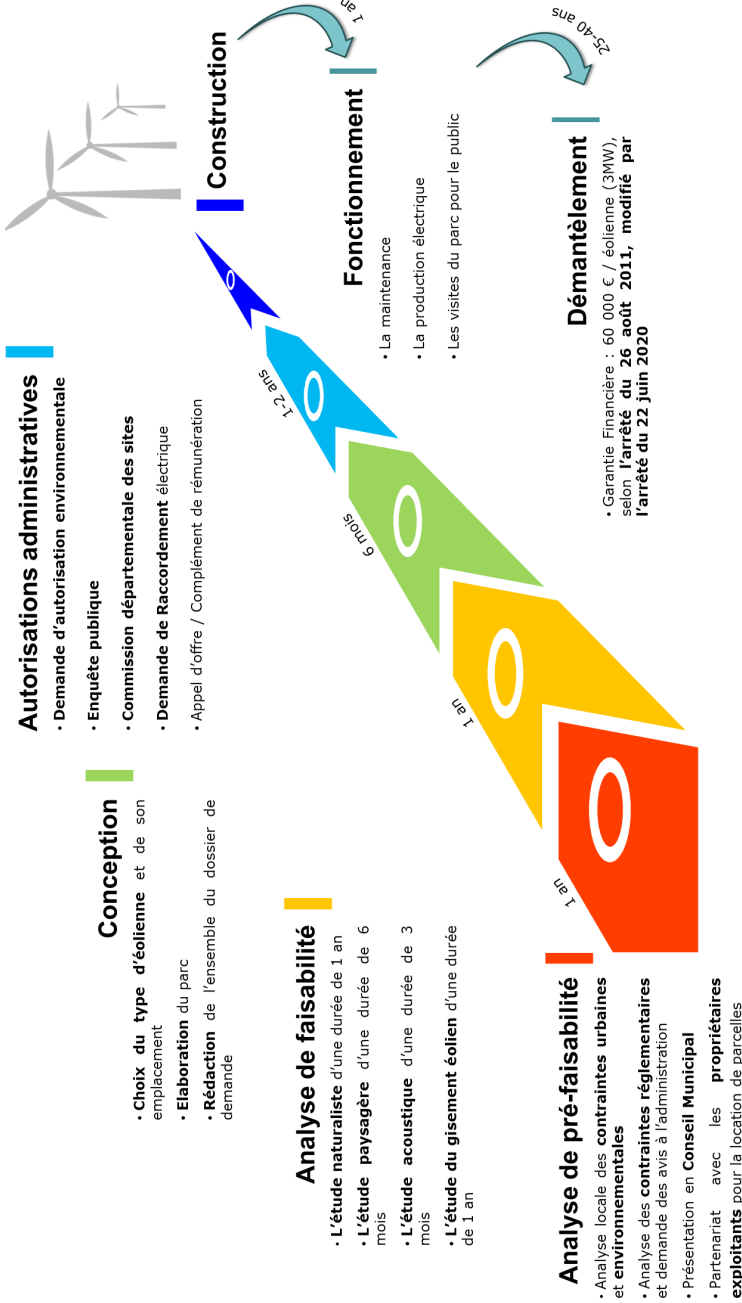
## La composition d'un parc éolien



Des câbles souterrains relient les éoliennes au poste de livraison. Celui-ci est raccordé au réseau de distribution via le poste source. **L'ensemble des réseaux du parc éolien sont enterrés.**



# Les démarches d'un projet



## Historique du projet

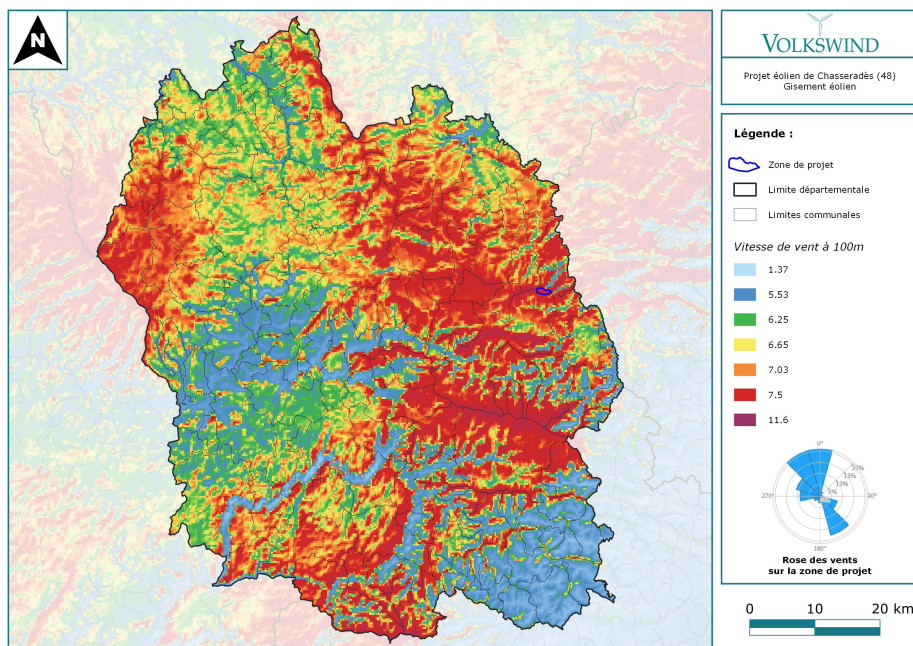
---



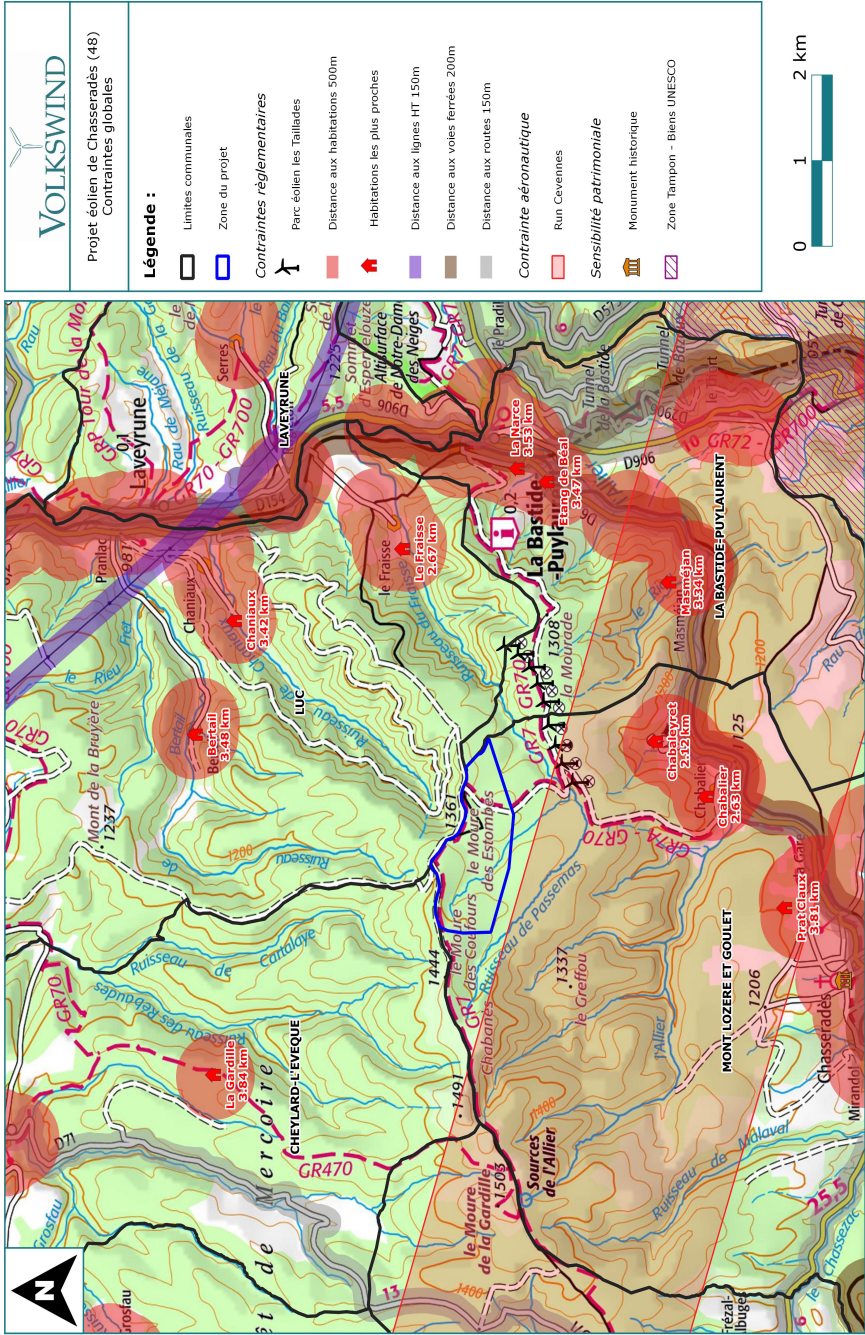
## Pourquoi un projet éolien sur votre commune ?

Le potentiel éolien de la Lozère est considéré comme intéressant, le vent a une vitesse moyenne comprise entre 6 et 8 m/s et est rarement perturbé par de fortes rafales. Ces caractéristiques laissent envisager une durée de vie prolongée des éoliennes.

Les données issues de « <https://globalwindatlas.info> » donnent une estimation du **gisement éolien de la zone d'étude de 8,1 m/s à 100m** d'altitude. Le site internet permet d'avoir des informations intéressantes dans l'éventualité où Météo France n'aurait pas de station à proximité pertinente.



Après une étude des contraintes urbaines, des sensibilités environnementales et patrimoniales, une zone potentielle propice au développement éolien a émergé sur la commune au niveau du lieu-dit « **Le Moure des Coufours** » (voir carte ci-après).



L'ensemble des éoliennes se situe à plus de 2,1 km de toutes les habitations.

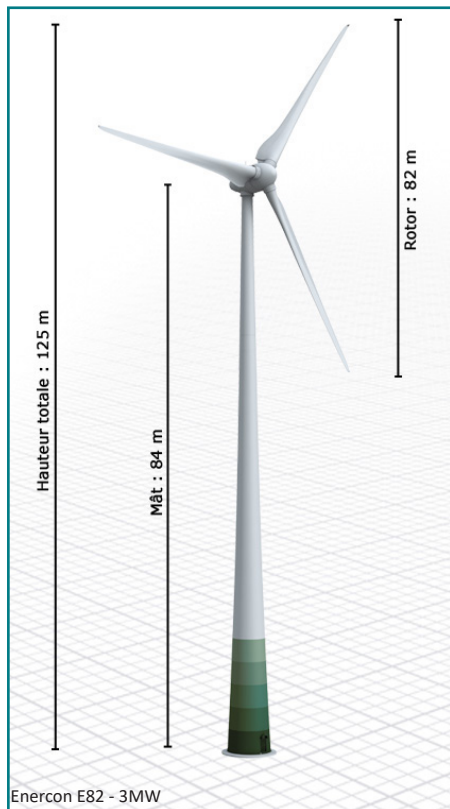
## Le projet retenu

### *L'implantation choisie*

Le projet éolien de Chasseradès est composé de **10 éoliennes de 125 mètres de hauteur de 3 MW**. L'implantation s'insère en extension du parc en exploitation « Les Taillades », comme le montre la carte ci-après.

Les éoliennes du projet éolien de Chasseradès sont à **plus de 2,1 km** de toute habitation.

### *Le modèle d'éolienne choisie*



Les éoliennes sélectionnées sont identiques au parc des Taillades, c'est-à-dire des Enercon E82. Cela permet d'avoir une cohérence pour cet ensemble éolien et une meilleure intégration paysagère.

### *La production estimée*

Le parc de 10 éoliennes d'une puissance totale de 30 MW produira environ 70 GWh/an et évitera l'émission de 15 000 à 18 000 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année (500 à 600t/MW).





La production électrique du parc sera équivalente à la consommation électrique des habitants des 8 communes les plus peuplées de Lozère, soit 42% de la population lozérienne.

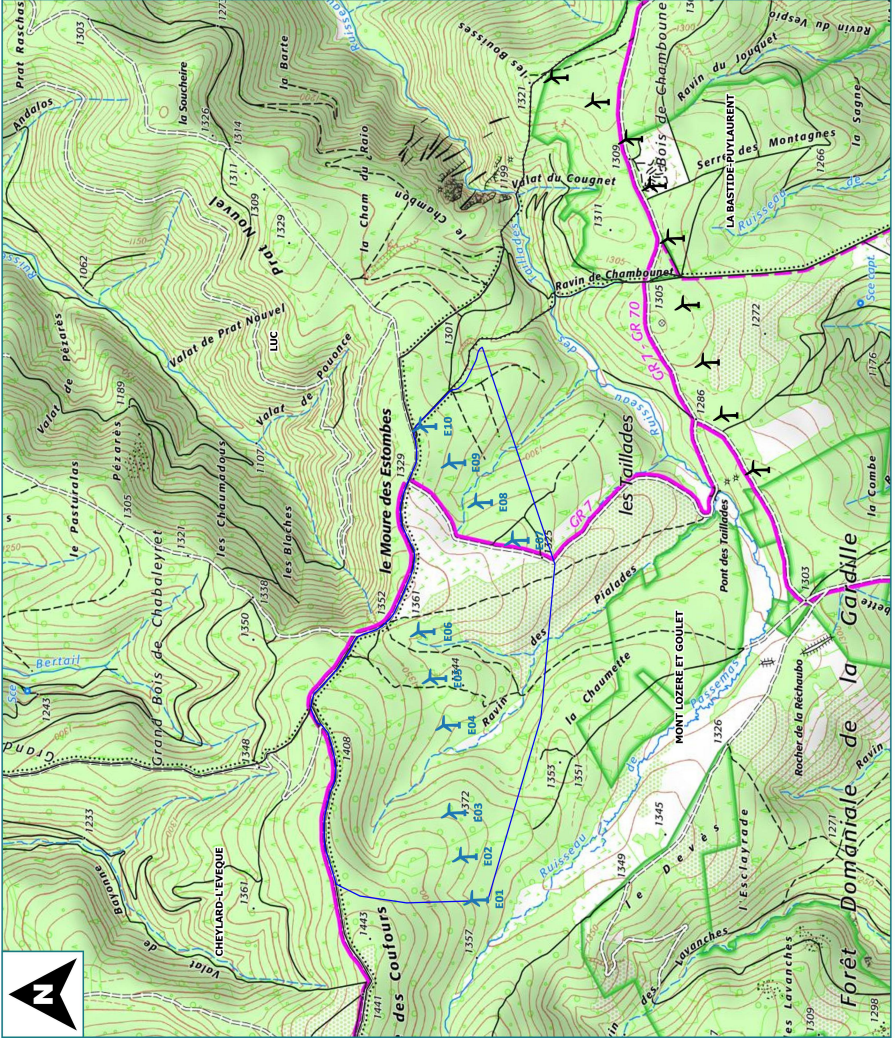
Un raccordement au poste source de Laveyrune est envisagé, celui-ci est distant d'environ 5,3 km de la zone de projet.



Projet éolien de Chasseradès (48)  
Implantation prévue et éoliennes  
existantes

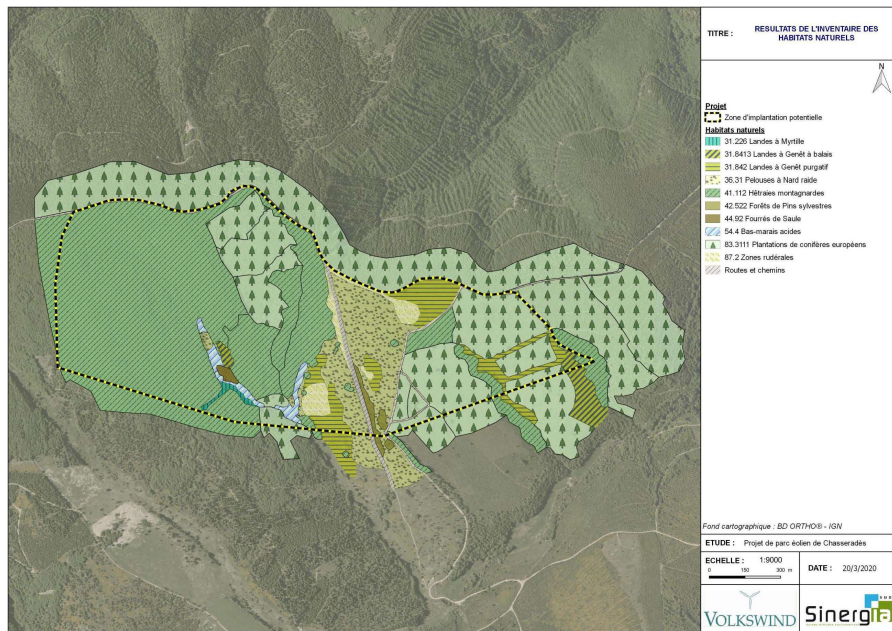
**Légende :**

-  Limites communales
-  Zone du projet
-  Éoliennes prévues
-  Éoliennes existantes  
« Les Taillasses »



## L'étude naturaliste

Le site est principalement dominé par la présence de feuillus et de conifères qui cohabitent ponctuellement avec des pelouses et quelques landes.



Les feuillus sont caractérisés par un boisement d'environ 10 à 15 mètres de hauteur, il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire présentant un enjeu modéré. Les plantations conifères, utilisées pour de l'exploitation forestière présentent un enjeu très faible. L'implantation des éoliennes est privilégiée dans la mesure du possible sur ce type d'habitat.

Ainsi, **la position des éoliennes évite des habitats comme les zones humides, les landes ou encore les pelouses.**

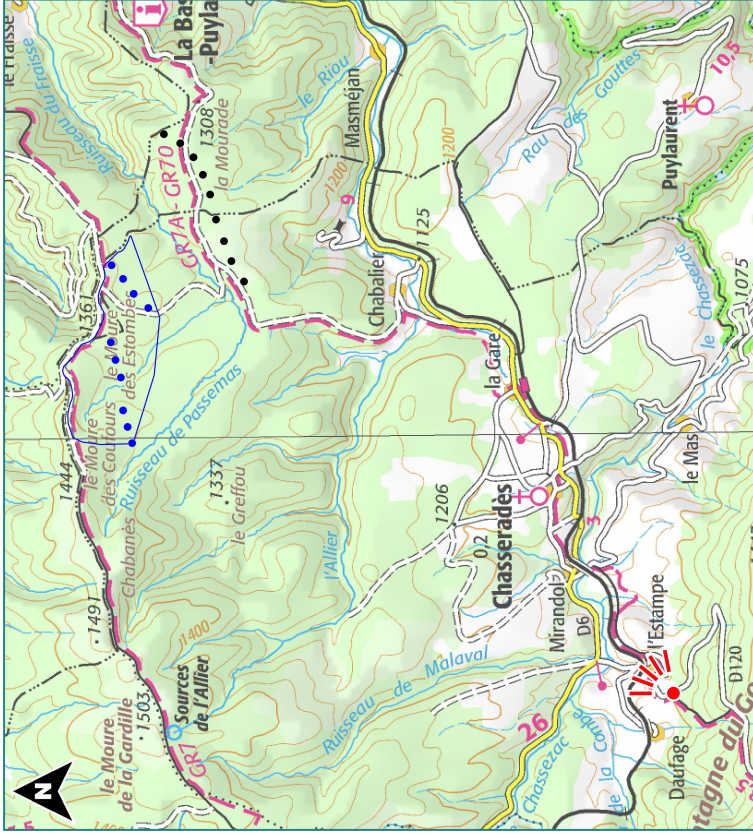
De plus, des mesures environnementales accompagnent régulièrement les projets éoliens afin de créer une plus-value sur la biodiversité. Dans ce cadre, la société Volkswind recherche fréquemment des terrains pouvant accueillir de telles mesures.

Pour le projet éolien de Chasseradès, cela consiste à laisser certaines parcelles de forêt vieillir afin de créer des îlots de sénescence, en contrepartie d'une indemnité.

**Si vous pensez que certaines de vos propriétés pourraient accueillir ce type de mesure, n'hésitez pas à nous le faire savoir au travers du coupon réponse en fin de livret.**

## L'étude paysagère

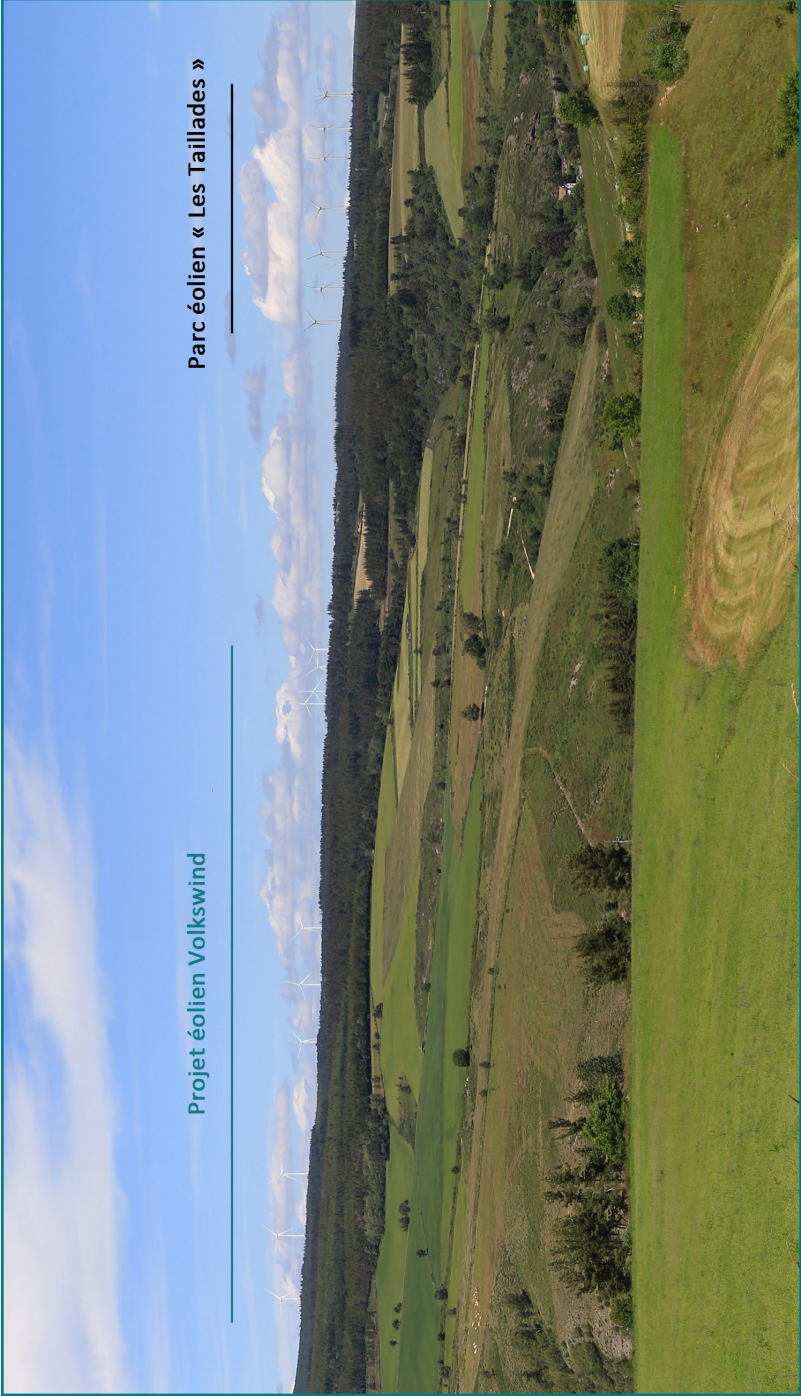
### Votre projet en images



La prise de vue a été réalisée depuis les hauteurs du hameau de l'Estampe sur la commune de Mont-Lozère-et-Goulet, sur la route départementale D127 menant au Sommet du Goulet. L'observateur se situe à **6,5 km** de l'éolienne la plus proche du projet éolien de Chasseradès, et à 6,4 km du parc éolien « Les Taillasses » actuellement en fonctionnement.

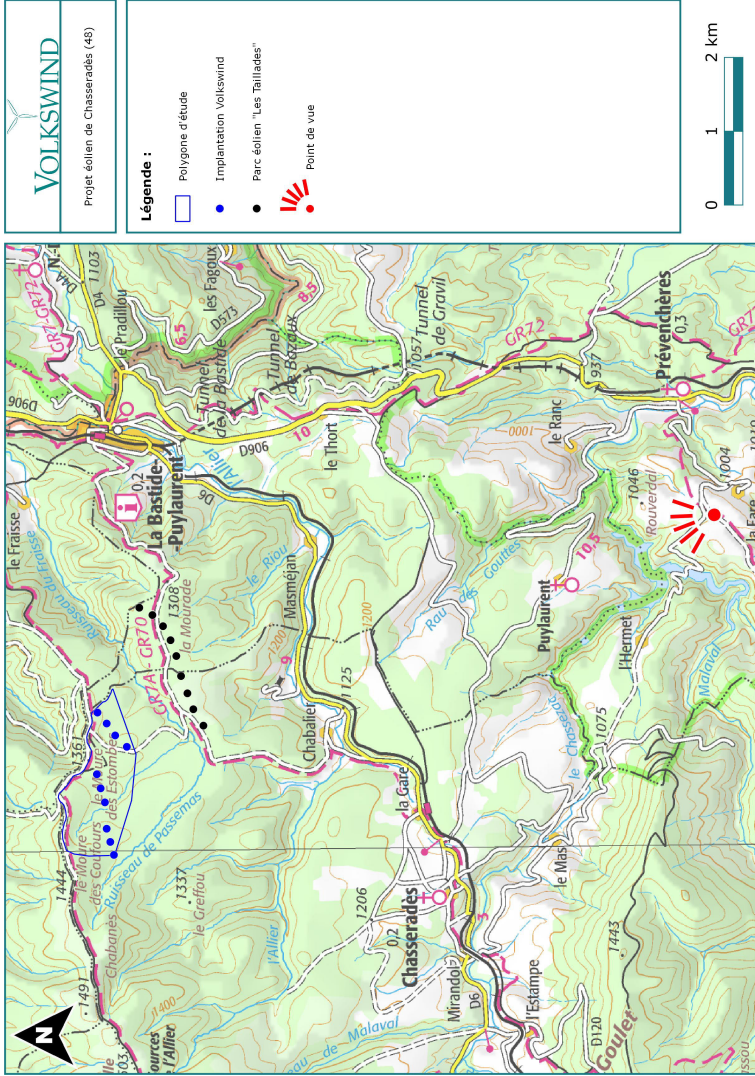
Depuis cette route, l'implantation du projet éolien de Chasseradès se compose d'une ligne de 6 éoliennes et d'un groupe compact de 4 éoliennes. Le tout vient se placer à gauche du parc éolien existant.





Projet éolien Volkswind

Parc éolien « Les Taillasses »

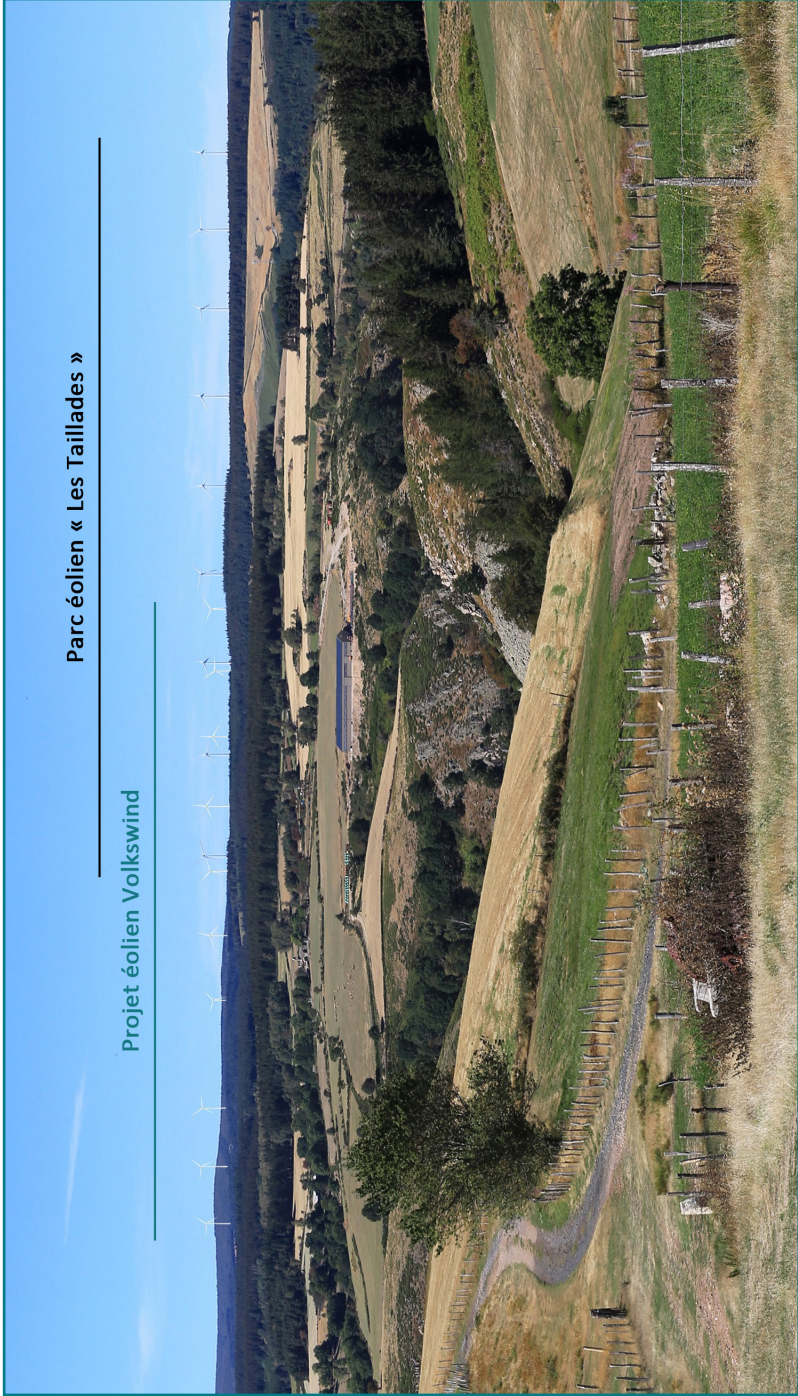


Ce photomontage a été réalisé depuis le sommet de « la Croux » sur la commune de Prévènières, au-dessus du barrage de Puy-laurent. Le point de vue se trouve à **8,6 km** du projet. Le parc existant se situe à 7,5 km du point de vue.

D'ici, le projet éolien de Chasseradès forme une ligne venant parfaitement s'insérer au second plan par rapport au projet existant.

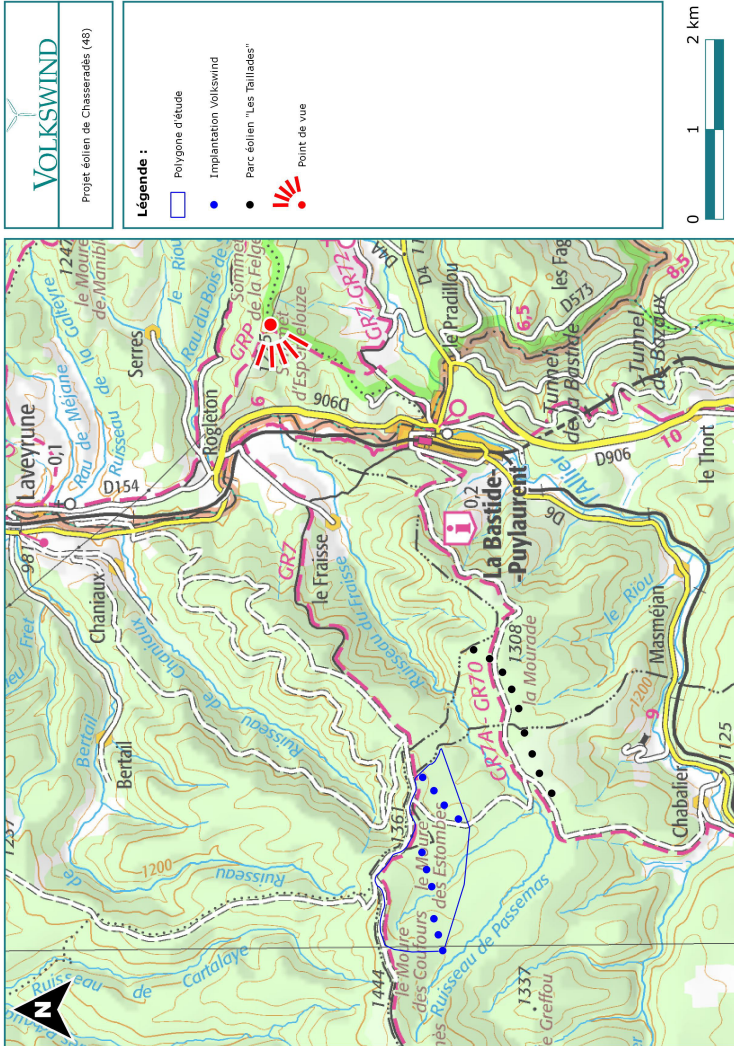
## Parc éolien « Les Taillades »

### Projet éolien Volkswind



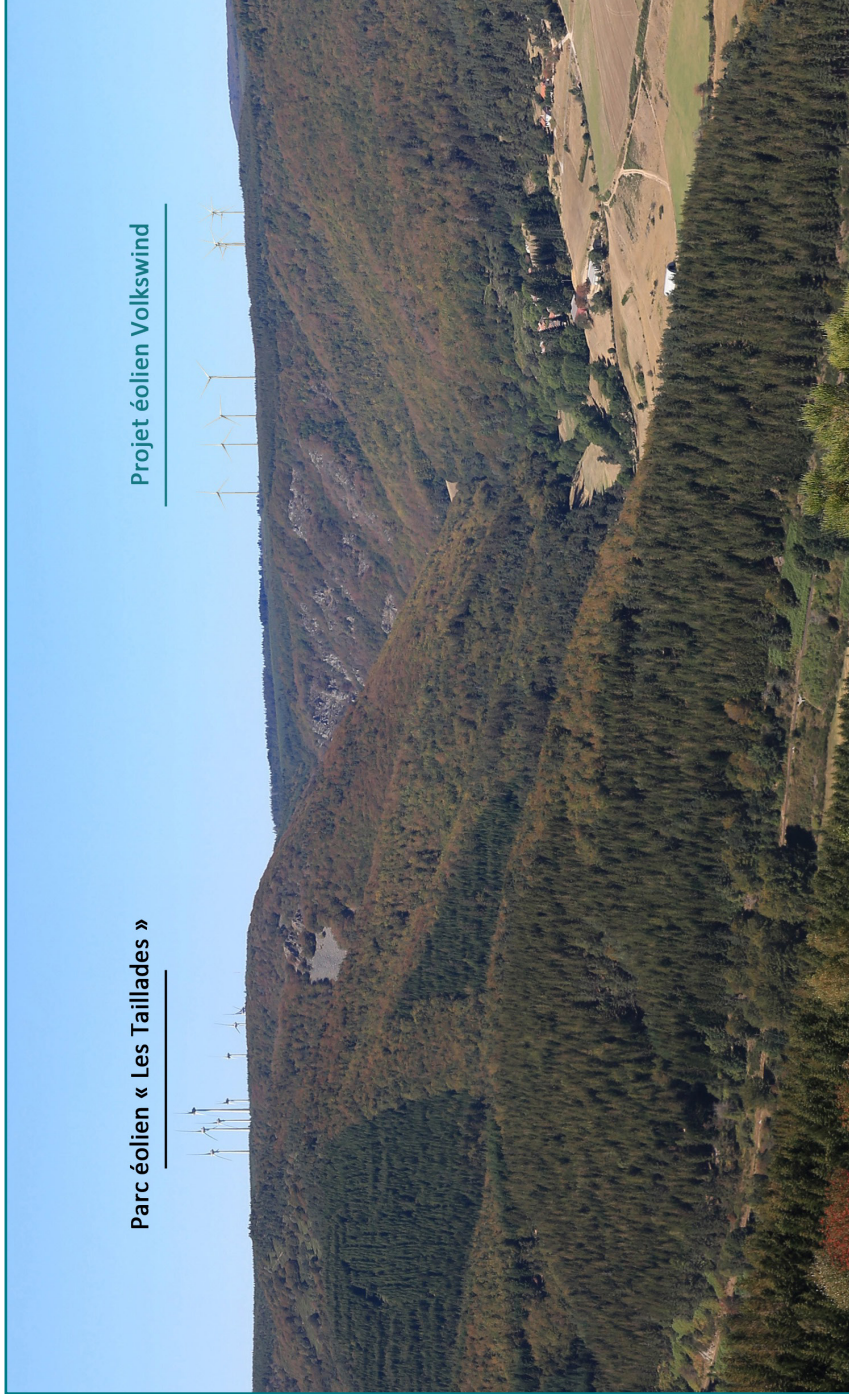
Ce point de vue a été pris depuis le Sommet d'Espervelouze sur la commune de Laveyrune, à l'est du projet. L'observateur se situe à **5,3 km** du projet éolien de Chasseradès. Le parc éolien « Les Taillades » se situe à 4,3 km du point de vue.

Depuis ce point haut, le parc éolien existant vient se placer sur le plateau des Taillades. Plus au nord, le projet éolien de Chasseradès répond au parc existant et s'organise en deux groupes distincts. Le premier groupe forme une ligne de 4 éoliennes équidistantes les unes des autres. Le second groupe est formé par la superposition parfaite de deux lignes de 3 éoliennes.



**Parc éolien « Les Taillades »**

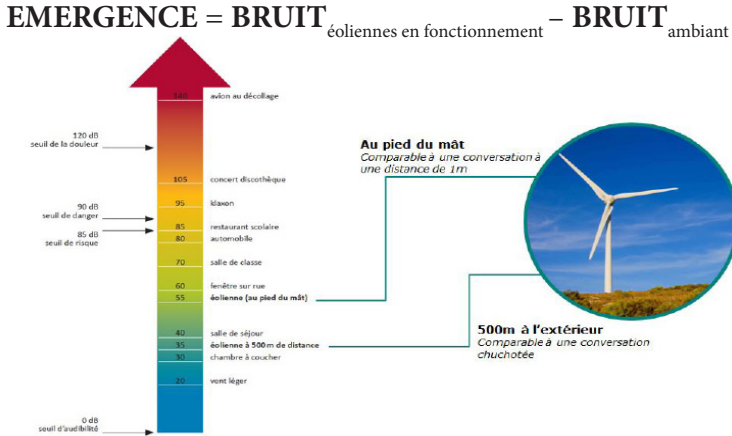
**Projet éolien Volkswind**



# L'étude acoustique

## Quelle réglementation s'applique aux éoliennes ?

Depuis 2010, les éoliennes, y compris celles mises en service avant cette date, doivent respecter un niveau d'émergence sonore défini par la loi. La réglementation impose, pour un bruit ambiant supérieur à 35 dB (décibel), de ne pas dépasser les niveaux d'émergence de **3 dB la nuit et 5 dB le jour**.



En cas de dépassement du niveau d'émergence, un plan de bridage peut être mis en place selon différents modes correspondant à des ralentissements graduels de la rotation de l'éolienne, réduisant la puissance sonore générée par celles-ci.

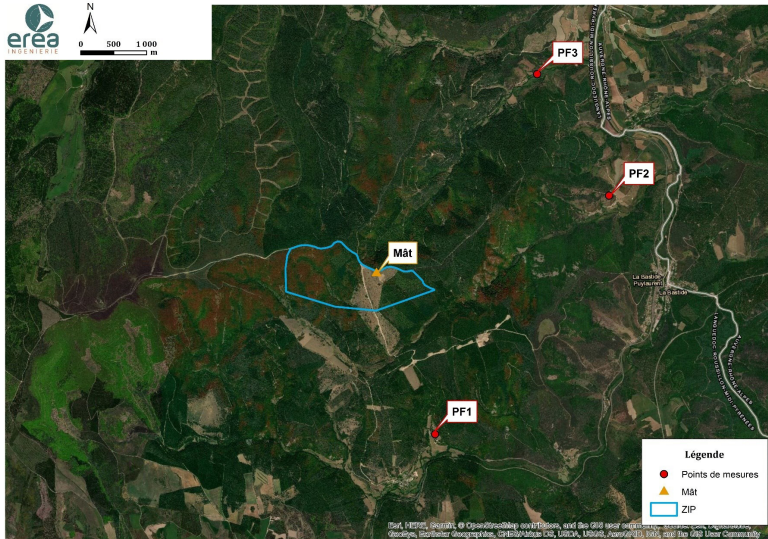
## La campagne acoustique de Chasseradès

La campagne acoustique consiste à mesurer le bruit ambiant sur différentes zones à l'aide de micros, puis à simuler la présence des éoliennes dans le paysage acoustique.

Une nouvelle campagne sera réalisée après la mise en service du parc dans le but de confirmer cette étude et si besoin d'en adapter le fonctionnement.

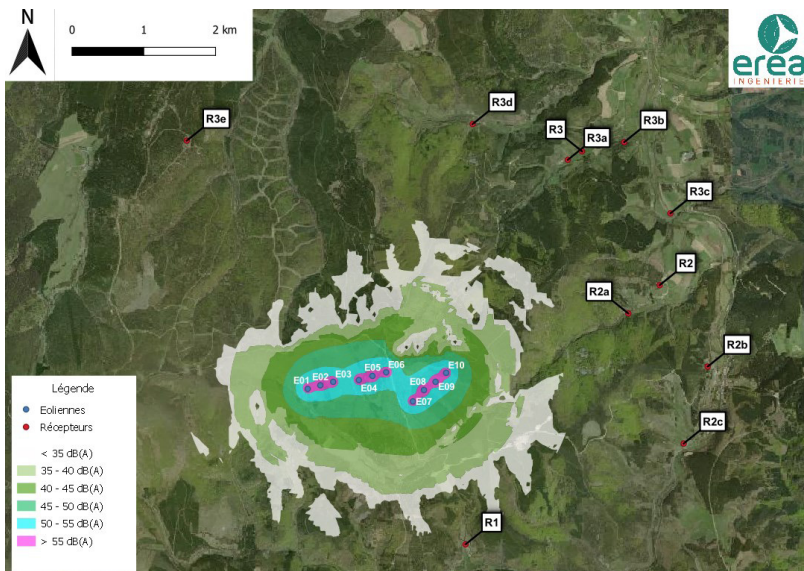


L'étude acoustique, réalisée par le bureau d'étude **EREA Ingénierie**, s'étend sur 3 points de mesure fixes (PF) autour du projet, comme le montre la carte ci-après. Ces points représentent les habitations susceptibles d'être les plus exposées.



L'étude acoustique a permis de simuler la présence du parc éolien et d'établir la carte ci-après. Avec des micros installés à 2 m du sol et une vitesse de vent à 10 m/s, le bruit des éoliennes tombe au-dessous de **35 dB** (décibel) au niveau des habitations.

**Le projet éolien respecte donc la réglementation en vigueur.**



## Les retombées économiques

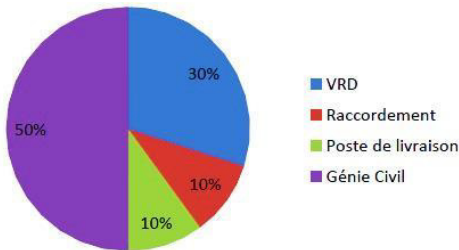
### *L'éolien et l'emploi*

La filière éolienne comptait près de **1000 sociétés actives dans le secteur et 20 200 emplois sur le territoire français** au 31 Décembre 2019, dont 1951 se concentraient au sein de la région Occitanie.



### *La sollicitation aux entreprises*

Pour les différentes phases d'un projet, des entreprises sont sollicitées afin de mettre à profit leurs compétences pour l'implantation d'un parc éolien.



Lors de la phase de construction, un parc éolien fait appel à de nombreuses entreprises locales principalement dans le secteur du BTP représentant pour celles-ci un chiffre d'affaire de 250 000 € / MW.

**Cela représente environ 7,5 millions € pour les entreprises qui participeront au projet de Chasseradès.**



### *Les retombées économiques pour la commune de Mont-Lozère-et-Goulet*

Un parc éolien engendre nécessairement des retombées économiques pour la commune et pour l'intercommunalité. On estime à 11 000 € / MW les retombées pour le territoire (Bloc communal, Département et Région).

**Au total, les retombées économiques pour le bloc communal (commune et intercommunalité) s'élèveraient à 220 300 €/an.**

Un partenariat annuel est également proposé à la commune à **hauteur de près de 20 000 €**, pour l'utilisation des chemins communaux ainsi que pour des mesures environnementales.

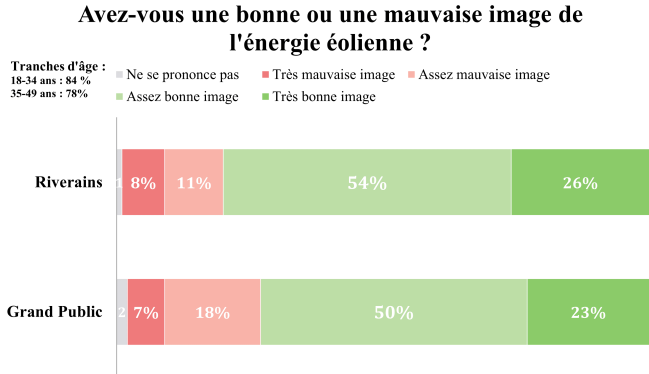


## Acceptabilité de l'éolien

Une étude, concernant l'acceptabilité des projets éoliens, a été réalisée par Harris Interactive en octobre 2018<sup>(5)</sup>. Cette étude a été effectuée auprès d'un échantillon d'environ 1000 personnes résidant à moins de 5 km d'un parc éolien.

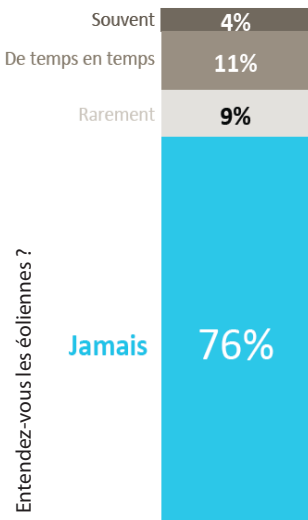
### Une bonne image de l'éolien en général

D'après Harris Interactive<sup>(5)</sup>, **73%** des Français ont une image positive de l'éolien, ce pourcentage grimpe à **80%** lorsqu'on interroge des personnes résidant à moins de 5 km d'un parc éolien.



De plus, après la construction du parc éolien, seulement 1 riverain sur 2 qui était opposé avant l'installation des éoliennes considère toujours que cela est une mauvaise chose.

Un autre sondage du CSA (Consumer Science & Analytics)<sup>(6)</sup> pour FEE vient également confirmer cette image positive qu'ont les français de l'éolien.



### L'impact au quotidien

#### Le bruit :

Parmi les questionnés, 76% disent ne jamais entendre fonctionner les éoliennes depuis leur domicile. Ainsi, 24% des habitants disent entendre les aérogénérateurs, dont seulement 7% qui éprouvent une gêne particulière par rapport au bruit.

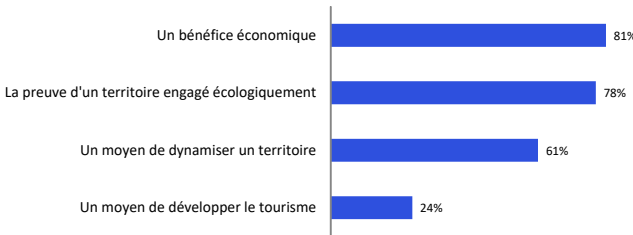
#### Le paysage :

71% des riverains pensent les éoliennes bien implantées dans le paysage

<sup>(5)</sup> <sup>(6)</sup> voir p28

## Les bénéfices perçus

Pour les riverains la présence d'éoliennes sur un territoire c'est :



Pour les riverains l'implantation d'un parc éolien prouve la volonté du territoire de s'engager dans une politique écologique vertueuse et permet de bénéficier d'un certain bénéfice économique.

## La concertation

### L'information aux populations

Le manque d'information auprès des populations locales semble être omniprésent. Seulement 38% des sondés déclarent avoir reçu l'information nécessaire avant la construction du parc éolien.

Le groupe Volkswind s'emploie à transmettre et diffuser l'information concernant ses projets éoliens.

En ce sens, vous avez eu l'opportunité d'assister à une exposition à la salle communale de Chasseradès en novembre 2019. De plus, **ce livret vise à compléter les informations concernant le projet, et un site internet entièrement dédié au projet de Chasseradès a été mis en ligne en novembre 2020 : [www.parc-eolien-chasserades.fr](http://www.parc-eolien-chasserades.fr)**

### Le financement participatif

La société Volkswind peut proposer aux habitants de **participer au financement** des prochaines étapes de développement du parc éolien à un taux préférentiel sur la plateforme **Lendosphère**.



Le financement participatif sur Lendosphère est un moyen pour la population d'être acteur de la transition énergétique et de bénéficier directement de la valorisation des ressources naturelles locales.

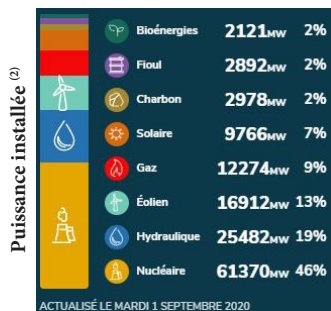


**Si une telle opportunité vous intéresse faites le nous savoir au travers du coupon réponse que vous trouverez à la fin de ce livret.**

## L'éolien en questions

### *La production éolienne induit-elle la création de centrales thermiques supplémentaires ?*

« Etant donné le bouquet énergétique français et les capacités de prévision actuelles, l'introduction de la production éolienne ne nécessite pas de centrales thermiques de réserve supplémentaires. RTE estime d'ores et déjà que l'amélioration des moyens de prévision permettra de gérer un parc éolien de **20 000 MW**. » <sup>(1)</sup>



### *Ma maison va-t-elle perdre de la valeur ?*

**La présence d'un parc éolien ne modifie pas les caractéristiques objectives (état, taille, situation, équipements, accessibilité, attractivité du territoire ...) qui font la valeur d'un bien.**

La réalité prouve que la variation de la valeur de l'immobilier dans les communes rurales dépend beaucoup des services offerts par la commune ou la Communauté de communes (crèche, école, bibliothèque, associations, activités sportives ...).

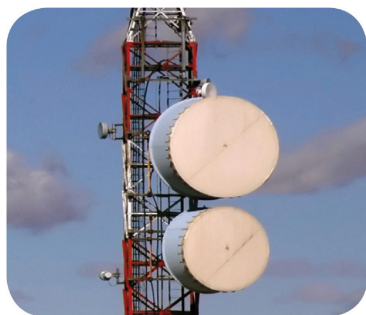


Ainsi, la présence d'un parc éolien n'a pas d'incidence sur la valeur d'un bien immobilier. Les retombées économiques engendrées par sa construction et son exploitation permettent une amélioration notoire des services proposés par la commune. Et dans ce sens augmenter son attractivité.

Nous pouvons citer l'exemple de Monsieur Alexis ARMANGAU, maire de Fitou (11), qui met en avant que l'arrivée du parc éolien n'a pas été préjudiciable sur l'immobilier de Fitou, puisqu'entre 2000 et 2007, il indique que le prix de celui-ci a plus que doublé. Un lotissement de 42 maisons et d'une vingtaine de logements sociaux est actuellement en cours (source : Paroles d'élus – FEE).

<sup>(1) (2)</sup> voir p28

## *Vais-je continuer à recevoir la télévision si des éoliennes tournent près de chez moi ?*



Les éoliennes peuvent faire obstacle ou renvoyer les différentes ondes. **Volkswind vérifie dès le début du fonctionnement du parc la réception TV dans les foyers de la commune.**

En cas de problèmes de réception du fait des éoliennes, les solutions sont diverses et variées : l'installation d'un nouveau retransmetteur, l'installation d'antennes paraboliques ou de boîtiers TNT...

Les frais induits sont à la charge de Volkswind (obligation définie par l'article L 112-12 du code de la construction).

## *Qu'est-il prévu pour le démantèlement des éoliennes ?*

Selon le code de l'Environnement (arrêté du 22 juin 2020), **Volkswind est responsable du démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.**

Aussi la société finance :

- Le démontage complet des éoliennes et des postes de livraisons y compris les câbles situés dans un rayon de 10 m.
- L'excavation de la totalité des fondations
- Le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur 40 cm de profondeur.
- Le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.



Le montant des garanties financières est fixé à **60 000 € / éolienne (3MW)** avant la construction du projet et est soumis à la vérification du service instructeur. La réactualisation de ce forfait est réalisée tous les 5 ans et soumise à l'autorité du préfet.

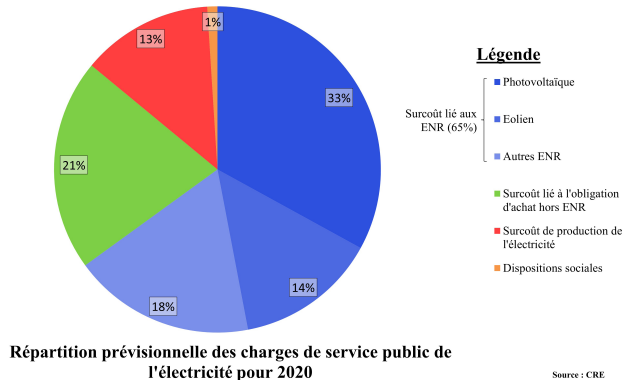
**Le démantèlement d'un parc éolien n'est en aucun cas à la charge de la commune ni des propriétaires des terrains.**

De plus, Volkswind a déjà procédé avec succès au démantèlement d'un de ses parcs en Allemagne.

## Quel est le coût de l'éolien pour le consommateur ?

La Contribution au Service Public à l'Électricité (CSPE) est un prélèvement de nature fiscale sur les consommateurs d'électricité destiné à compenser les charges de service public de l'électricité supportées par les fournisseurs (EDF et les entreprises locales de distribution).

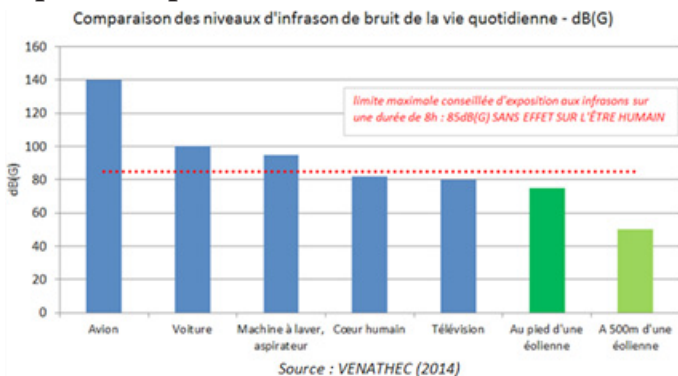
A compter de 2016, le financement des charges de transition énergétique a été étendu aux énergies carbonées. Ainsi, le montant de la CSPE reste fixé à 22,5 €/MWh pour l'année 2020, ce qui correspond à environ 2% du montant des ménages pour l'éolien.



## Les infrasons des éoliennes portent-ils atteinte à notre santé ?

Les infrasons sont des sons de basse fréquence, si graves qu'ils ne sont pas perçus par l'être humain.

L'ANSES estime qu'il n'existe pas d'arguments scientifiques suffisants permettant de lier l'existence d'effets sanitaires pour les riverains exposés à la part non audible des émissions sonores des éoliennes. <sup>(3)</sup>



Elle réaffirme également que la distance réglementaire d'éloignement de l'habitat de 500m au minimum, par rapport à un parc éolien, est suffisante.

Il est également intéressant de noter que les infrasons émis par notre propre corps (battements cardiaques, respiration) et transmis à l'oreille interne au travers de l'aqueduc cochléaire sont plus intenses que ceux émis par les éoliennes. <sup>(4)</sup>

<sup>(3)</sup> <sup>(4)</sup> voir p28

## Le tourisme est-il incompatible avec un parc éolien ?

Dans certaines communes, le phénomène du « tourisme vert » est en pleine expansion. En effet, des municipalités et des associations profitent de l'implantation d'un parc éolien sur leur territoire pour organiser des visites pédagogiques afin de faire découvrir aux curieux le fonctionnement de ces installations.



Deux exemples permettent de bien comprendre ce phénomène :

- À **Aumelas (34)**, l'association « Demain la Terre ! », en collaboration avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et EDF Renouvelables, coordonne et anime depuis 2007 des actions de sensibilisation et d'éducation autour du parc éolien d'Aumelas.
- Dans le département de la Haute-Loire, à **Ally (43)**, c'est l'association « Action Ally 2000 » qui s'emploie à faire découvrir le parc éolien d'Ally-Mercoeur en exprimant une certaine continuité avec les moulins à vents du XIX<sup>e</sup> siècle.

**NEVIAN**  
DIMANCHE  
24 MARS 2013  
MARCHÉ RANDONNÉE: 8h30 (6 km)  
FOULÉE: 9h00 (12000 km)  
VIRÉE NORDIQUE: 9h10 (6 km)  
COURSES ENFANTS: 9h15  
6<sup>ème</sup> EDITION  
FOULÉE des ÉOLIENNES  
Marché BIO  
Parking & Inscriptions: Cave Cooperative de NEVIAN - 11200  
Renseignements: 06 84 48 48 76 (Luc) 06 14 86 55 00 (Gilles)  
[www.fouleoliennes.com](http://www.fouleoliennes.com)

Des chemins de randonnées voient également le jour aux abords de ces parcs, permettant aux promeneurs de découvrir et d'apprécier la nouvelle identité des paysages.

Depuis 2008, la commune de **Névian (11)** organise la « Foulée des éoliennes », rassemblant chaque année une centaine de personnes, et dont les fonds sont reversés au bénéfice de la recherche contre le cancer.

## **Bibliographie / Webographie / Glossaire**

---

### Sources :

- (1) : ADEME - Filière éolienne française : Bilan, Prospective et Stratégie (Septembre 2017)
- (2) : RTE - La production d'électricité par filière
- (3) : ANSES - Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens (Mars 2017)
- (4) : Académie Nationale de Médecine - Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres (Mai 2017)
- (5) : Harris Interactive - L'énergie éolienne, comment les Français et les riverains de parcs éoliens la perçoivent-ils ? (Octobre 2018)
- (6) : CSA - Consultation des Français habitant une commune à proximité d'un parc éolien (Avril 2015)

### Pour aller plus loin :

- <http://www.ademe.fr/>
- <http://www.fee.asso.fr/>
- <http://www.enr.fr/>
- <http://www.rte-france.com/>
- <http://www.ipcc.ch/>
- <http://www.negawatt.org/>
- <http://www.eurobserv-er.org/>

### Glossaire :

- **ADEME** : Agence de la Transition Ecologique
- **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
- **CSA** : Consumer Science & Analytics
- **CSPE** : Contribution au Service Public à l'Electricité
- **ENR** : Energie Renouvelable
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **FEE** : France Energie Eolienne
- **RTE** : Réseau de Transport d'Electricité
- **SRADDET** : Schémas Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

## En conclusion

---

Nous espérons que ce livret vous aura apporté des informations claires et objectives sur le projet éolien de Chasseradès ainsi que sur l'éolien en général.

VOLKSWIND se tient bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.



**VOLKSWIND**

Volkswind France  
Centre Régional de Montpellier  
543 rue de Castelle  
34070 Montpellier  
Tel : 04 67 17 61 02  
montpellier@volkswind.com  
www.volkswind.fr





## Donnez nous votre avis !

---

Nom / Prénom : .....

Coordonnées : .....

.....

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je suis intéressé pour participer à la campagne de financement Lendosphère.

Je suis intéressé pour accueillir des mesures environnementales sur mes parcelles.

**Coupon à retourner à Volkswind France - Centre Régional de Montpellier :  
543 rue de la Castelle 34070 MONTPELLIER ou montpellier@volkswind.com**

